FOYER DE VIE DE MEYMAC

ASEA 43
Association Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte
www.asea43.org

Impasse de Malaval - Meymac - 43150 LE MONASTIER SUR GAZEILLE - Tél : 04 71 03 88 90 - Mail : foyermeymac@asea43.org

Pôle Handicap Adultes

PRESENTATION

Le foyer de vie est implanté sur la Commune du Monastier-sur-Gazeille, au lieu-dit Meymac, dans un cadre verdoyant et paisible.

LES MISSIONS

• **L'HEBERGEMENT PERMANENT**

- **14** résidents sont accueillis en hébergement permanent toute l'année

Chacun dispose d'une chambre individuelle personnalisée et meublée selon ses souhaits (lit, téléviseur, ordinateur).

LES RESIDENTS

Les résidents sont majoritairement d'anciens travailleurs d'ESAT mais certains n'ont jamais eu d'activité professionnelle auparavant.

Ils disposent d'une certaine autonomie dans la gestion de la vie quotidienne : faire sa toilette, s'habiller, faire son lit, ranger son espace personnel, participer aux tâches collectives, respecter le cadre des repas.

La moyenne d'âge en 2020 était de 48 ans.

L'EQUIPE

La proximité géographique avec le foyer d'hébergement et l'ESAT amène un partage de certaines fonctions.

35 personnes interagissent dans le fonctionnement du foyer de vie : moniteur-éducateurs, AES, maitresse de maison, direction, infirmière, psychologue, psychiatre, personnel administratif, ouvriers d'entretien...

LES ACTIVITES

Les personnes accueillies disposent de bonnes capacités physiques. Toutefois l'équipe doit conjuguer entre fatigabilité et maintien des acquis.
Des activités variées sont proposées aux résidents tous les après-midi. Elles nécessitent une inscription et un engagement de plusieurs mois.

- **Activités à vocation artistique :** dessin, vannerie, mosaïques, chant, mandala, création de journal

- **Activités favorisant l'inclusion et le partage :** participation aux « Petits déjeuners Trisomie 21 », Téléthon, engagement dans la démarche de développement durable (tri sélectif), ferme pédagogique, bibliothèque, entretien des véhicules...

- **Activités sportives :** une éducatrice sportive du Comité Départemental du Sport Adapté (CDSA) intervient 2 après-midi par semaine et propose des activités diverses : motricité, jeux de ballons, sarbacane, gym douce...

Si les activités ont lieu généralement l'après-midi, le « temps éducatif » prend toute sa place dans le quotidien s'inscrivant dans le maintien ou le développement de l'autonomie : faire son lit, ranger son espace personnel, participer aux tâches collectives, respecter le cadre des repas...

LA PERSONNALISATION DE L'ACCOMPAGNEMENT ET LE REFERENT

Chaque résident bénéficie tout au long de son accueil d'un accompagnement adapté à ses besoins. L'équipe est respectueuse du rythme de chacun et l'accompagnement personnalisé : heure de levée, coucher, accompagnement aux taches de la vie quotidienne. Les objectifs et attentes sont différents selon les résidents. Il prennent en compte leur âge, leurs capacités et leur projet personnalisé.

Chaque résident a un « référent » :
un personnel de l'équipe éducative est garant de la mise en œuvre et du suivi de son projet personnalisé.

LES RELATIONS AVEC LES FAMILLES

Les équipes sont très attentives à entretenir des liens réguliers avec les familles : téléphone, mail, rencontre, réunion de projet personnalisé, repas des familles...

LA PROCEDURE D'ACCUEIL

Toute personne adulte en situation de handicap, disposant d'une certaine autonomie et ne nécessitant pas de soins importants et quotidiens, peut prétendre à une admission au foyer de vie de Meymac, sous réserve d'avoir une orientation de la MDPH mentionnant « orientation vers un foyer de vie/occupationnel ».
Une visite est proposée à l'issue de laquelle le dossier d'admission est remis par le responsable de service.
Une période de stage de 3 mois est proposée dès qu'une place est vacante.